

Minister for
International
Trade



Ministre du
Commerce
extérieur

N^o 273

Le 6 novembre 1989

LE GOUVERNEMENT APPUIE DES VENTES DE PRODUITS AGRICOLES À CUBA

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement, par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), accordera une assurance à l'exportation d'une valeur maximale de 25,9 millions de dollars canadiens pour couvrir jusqu'à concurrence de 20,9 millions de dollars en ventes de produits agricoles à Cuba.

En annonçant la nouvelle, M. Crosbie a déclaré que «l'assurance délivrée par la SEE permet aux producteurs canadiens de maintenir le marché cubain, où les débouchés augmentent, pour des produits tels que les pommes de terre de semence du Nouveau-Brunswick, le maïs de l'Ontario et les légumes secs de l'Alberta.»

Cuba a constitué un débouché traditionnel pour les produits agricoles canadiens vendus au comptant, mais depuis 1986 la SEE a offert de l'assurance pour appuyer des ventes à crédit jusqu'à 360 jours. Depuis, certains exportateurs ont conclu des accords à long terme, tandis que d'autres, dernièrement, sont devenus des fournisseurs privilégiés, ce qui a permis d'augmenter la part de marché du Canada.

L'assurance sera délivrée par la SEE de concert avec les versements que Cuba effectuera à l'égard de sa dette envers le Canada.

L'assurance couvrant les ventes à Cuba s'inscrit dans le programme d'assurance de la SEE pour les produits agricoles en vrac, en vertu duquel un appui de plus de 790 millions de dollars a été accordé à des ventes de produits agricoles dans le monde entier depuis 1986.

La SEE est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada chargé d'offrir des services d'assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et d'autres services financiers pour favoriser le commerce extérieur du Canada.

- 30 -

Pour renseignements : Sylvain Leclerc
Agent, Relations avec la presse
Société pour l'expansion des exportations
Ottawa (613) 598-2904